

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JURY
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE PAR PROMOTION INTERNE
SESSION 2024**

Le Mercredi 04 Septembre 2024 à 15h00 s'est réuni à l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne, au Pôle Santé et Prévention situé 6 rue Saint Marguerite à Châlons-en-Champagne, le jury d'admission de l'examen professionnel donnant accès au grade d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe par promotion interne.

Membres du jury :

Collège représentant les élus locaux :

Madame Anny DESSOY, <i>Maire de Les Mesneux (51)</i>	Présidente du Jury
Monsieur Christian BARTHEN, <i>Adjoint au Maire de Lixing-Lès-Saint-Avoid (57)</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

Monsieur Rudy GARETTE, <i>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe, Directeur du service Lecture Publique à la mairie de Vitry-le-François (51), Représentant de la CAP B au Centre de Gestion de la Marne</i>	Membre
Monsieur Yves LE GOFF, <i>Attaché principal, Directeur Général Adjoint à la Mairie de Rungis (94)</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

Madame Lucille PENNEL, <i>Attachée de conservation du patrimoine, Responsable du service de collections des musées à la Mairie de Charleville-Mézières (08)</i>	Membre
Madame Patricia BEAUCOTE, <i>Retraîtée du cadre d'emploi des Attachés principaux, Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (51)</i>	Membre

I. INCIDENT(S) PENDANT L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Le Procès-verbal de déroulement de l'épreuve orale n'indique aucun incident.

II. RUPTURE D'ANONYMAT- RESPECT DU REGLEMENT

Aucun non-respect du règlement n'a été constaté pendant l'épreuve orale.

III. DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée le 02 Septembre 2024 à l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne, au Pôle Santé et Prévention, à Châlons-en-Champagne.

IV. RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice de l'examen.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une de ces épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20.

Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission :

- Spécialité Bibliothèque : à 10/20 ;
- Spécialité Archives : à 10/20 ;
- Spécialité Musée : à 10/20 ;

Le jury a souverainement déclaré admissibles :

- 5 candidats dans la spécialité Bibliothèque ;
- 2 candidats dans la spécialité Archives ;
- 2 candidats dans la spécialité Musée ;

Le jury a souverainement déclaré 9 candidats admis.

CENTRE DE GESTION DE LA MARNE
EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR PROMOTION INTERNE

Spécialité BIBLIOTHEQUE

CANDIDAT ADMIS

Madame CARON Celine
Madame CHATRY Cécile
Madame DEHON Armelle
Madame DUBREUIL Amélie
Madame TIBERGHIEEN Juliette

Fin de liste
Cette liste comporte 5 candidats

EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR PROMOTION INTERNE

Spécialité ARCHIVES

CANDIDAT ADMIS

Madame MAES Annabelle
Madame PLANTADE Virginie

Fin de liste
Cette liste comporte 2 candidats

**EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR PROMOTION INTERNE**

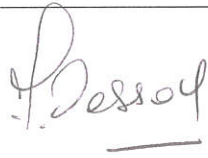
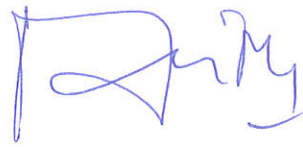



Spécialité MUSEE

CANDIDAT ADMIS

Madame LEROY Émilie
Madame SUCHANECKI Catherine

Fin de liste
Cette liste comporte 2 candidats

SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY :

<i>Madame Anny DESSOY</i> Présidente du Jury	
<i>Monsieur Christian BARTHEN</i>	
<i>Monsieur Rudy GARETTE</i>	
<i>Monsieur Yves LE GOFF</i>	
<i>Madame Lucille PENNEL</i>	
<i>Madame Patricia BEAUCOTE</i>	